

Politiques scientifiques et technologiques au Maghreb et au Proche-Orient.
Éditions du CRNS, Paris, Cahiers du C.R.E.S.M. no 14, 1982, 359 p.

Paule Laberge

Le nouvel ordre industriel international
Volume 14, Number 3, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701566ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/701566ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laberge, P. (1983). Review of [*Politiques scientifiques et technologiques au Maghreb et au Proche-Orient*. Éditions du CRNS, Paris, Cahiers du C.R.E.S.M. no 14, 1982, 359 p.] *Études internationales*, 14 (3), 590-592. <https://doi.org/10.7202/701566ar>

au Proche-Orient. L'invasion du Liban par Israël en juin 1982 (opération « Paix pour la Galilée ») et la signature d'un traité sur l'évacuation de ce territoire par les troupes de Tsaal, le 17 mai 1983, ouvrent effectivement une nouvelle phase.

L'essai de Ph. Rondot permettra à tous ceux qui suivent ce dossier de près ou qui souhaitent bien le comprendre d'avoir à leur disposition, sous un format réduit, l'ensemble des éléments portant sur la période 1973-1982. À ce titre-là au moins, il devrait figurer dans la plupart des bibliothèques. Ajoutons que l'auteur est un spécialiste bien connu des problèmes de l'Islam et qu'il a déjà consacré, dans la collection « Que sais-je ? » aux P.U.F., trois études intéressantes à : la Syrie, l'Irak et la Jordanie (Nos. 1704 - 1771 - 1823). Le lecteur pourra s'y reporter pour approfondir ses connaissances sur le Proche-Orient. Philippe Rondot, ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr est actuellement chargé de mission au Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), organisme rattaché à la Fondation des sciences politiques et relevant du Premier ministre.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon, France

POLITIQUES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT. Éditions du CNRS, Paris, Cahiers du C.R.E.S.M. no 14, 1982, 359 p.

Autant la question des rapports entre science et société a été largement débattue durant les années 60, autant les politiques scientifiques ont été un thème favori des colloques et des conférences nationales et internationales des années 70. C'est dans cette ligne de pensée que le Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes (CRESM) a tenu en mai 1980, à Aix-en-Provence, une table-ronde sur « Les Politiques scientifiques et technologiques au Maghreb et au Proche-Orient ». Cette rencontre regroupait

une majorité de chercheurs et universitaires arabes auxquels s'étaient joints quelques spécialistes internationaux. La table-ronde avait pour objectif d'analyser les rapports entre politiques scientifiques et politiques technologiques, enseignement supérieur et recherche scientifique, transferts technologiques et formation technique. L'approche était délibérément multidisciplinaire et devait favoriser la mise en relief des différents aspects d'un même phénomène. Les communications présentées, publiées deux ans plus tard par le CNRS, font l'objet de ce compte-rendu.

Les communications portent essentiellement sur le Maghreb, indépendamment de quelques références, ici et là, à d'autres pays arabes, et uniquement deux d'entre elles traitent de l'Égypte qui peut difficilement à elle seule représenter tout le Proche-Orient. La différence ainsi effectuée entre le Maghreb et le Proche-Orient s'avère inutile d'autant plus que tous les bilans nationaux étudiés sont ceux de quatre pays situés au nord de l'Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte). Les communications sont regroupées sous deux rubriques « Politiques scientifiques et système international » et « Bilans nationaux ».

Concernant le premier volet « Politiques scientifiques et système international », les communications dans leur ensemble ont mis beaucoup plus l'accent sur les politiques technologiques que scientifiques. Quand la science est mentionnée, ce n'est pas par rapport à son rôle dans l'élaboration d'une politique scientifique, mais par rapport à l'évolution du concept, de son association à la technologie ou de son utilisation politique par la communauté scientifique internationale (B. Schroeder). Aucune communication ne traite vraiment de politique scientifique en tant que telle, et le rôle des organismes internationaux dans la promotion des politiques scientifiques nationales semble avoir été complètement ignoré, alors qu'il fut souvent prépondérant. Deux communications se révèlent particulièrement intéressantes, celle de J.R. Henry « Science, technologie, développement : questions sur un discours, » et celle de J.C. Vatin « Science et Puissances. Préalables à l'étude des politiques scientifiques et technologi-

ques. » La première est une analyse historique de concepts et étudie le sens du discours sur le développement et ses implications théoriques. La seconde traite des conditions préalables à l'élaboration de politiques des sciences qui seraient mieux adaptées aux sociétés concernées. Cette communication, la plus exhaustive de la table-ronde, analyse d'une part les perceptions sociales de la science et de la technologie (concepts, modèles, images, projections, conditionnements et influences) et d'autre part le contexte du système éducatif et de la recherche par rapport au développement. Mais la question fondamentale demeure pour l'auteur la détermination des critères et options et le choix des responsables chargés d'élaborer les politiques scientifiques.

À l'intérieur de ce même volet, on retrouve quatre communications concernant la question des transferts de technologie (B. Khader, G.V. Koch, N. Abdi et M. Issad). La première est une synthèse générale sur les problèmes liés au transfert technologique mais n'apporte aucun élément nouveau d'analyse. La seconde est essentiellement une présentation du programme de la CNUCED. La communication de N. Abdi est d'inégale valeur et nécessiterait une clarification conceptuelle. Enfin, la note de M. Issad est la plus critique de toutes et remet en question les rhétoriques gouvernementales concernant le code de conduite en matière technologique.

Le deuxième volet qui regroupe les bilans nationaux ne traite guère plus des politiques scientifiques. Un seul article, celui d'H. El Malki, bien documenté et bien articulé, concerne la politique des sciences et la politique de recherche au Maroc. Les autres communications étudient essentiellement les rapports entre enseignement-industrie (Mahfoud et Baccar), formation-emploi (Alouane), éducation-industrie-emploi (Experton et Ged). Ces quatre communications sont dans l'ensemble bien documentées et assez critiques. À ces communications s'ajoutent deux études de cas concernant la formation des ingénieurs et techniciens (Gana, Bouderbala et Papy), la première générale et descriptive, la seconde réflexive et critique. Les communications de Benzaghoul et Mahiou, et de Pellet traitent des

activités de recherche en Algérie et de ce fait, se rattachent plus au thème officiel de la table-ronde. Plusieurs communications sont complètement marginales par rapport aux thèmes évoqués et auraient pu être présentées dans n'importe quel colloque concernant les sciences humaines. Par contre, d'autres communications, dont celle carrément téléologique de M. Benchikh serait le meilleur exemple, semblent fort prometteuses par le titre mais ne correspondent pas aux attentes soulevées vu leur nature apologétique et le fait qu'elles représentent un discours de l'idéologie officielle.

Dans leur ensemble, les communications sont intéressantes mais la table-ronde souffre des lacunes qui sont liées au type d'approche choisi. La plupart des participants, sauf exception, ne sont ni des spécialistes de la politique des sciences, ni des universitaires formés en science politique. Dès lors, l'approche essentiellement politique, et par conséquent l'analyse politique ne pouvait qu'être déficiente. Pour accommoder tant les juristes que les éducateurs, la table-ronde ne s'en est pas tenue à traiter du thème central mais a dû s'ouvrir à tout ce qui, de près ou de loin, pouvait s'y rattacher. En ce sens, cette publication du CRESM traite peu des politiques scientifiques et technologiques au Maghreb (encore moins de celles au Proche-Orient), et beaucoup des problèmes d'éducation, d'emploi et d'industrialisation. L'étude des organismes chargés d'élaborer et de mettre en oeuvre la politique des sciences, l'analyse des politiques déjà entreprises, l'évaluation de la recherche scientifique en cours, l'étude de cas d'instituts de recherche, tout cela n'a généralement pas été abordé. De même, l'étude des communautés scientifiques nationales (et son importance pour comprendre le rôle des scientifiques en politique des sciences) reste étrangère aux préoccupations des chercheurs qui disent pourtant parler de politiques scientifiques.

L'approche multidisciplinaire aurait pu se révéler particulièrement fructueuse car les problèmes de la recherche ne sont pas les mêmes dans des domaines différents. Les répercussions des choix posés (ou imposés) en politique scientifique et technologique influent

aussi différemment sur les disciplines universitaires, sur l'industrie, sur les centres de recherche et sur le marché de l'emploi. En ce sens, la méthodologie choisie pour la table-ronde était bonne, à condition de s'en tenir au thème annoncé.

Paule LABERGE

*Institut d'Histoire et de
Sociopolitique des Sciences
Université de Montréal*

ISMAEL, Tareq Y. *Iraq and Iran, Roots of conflict*. Syracuse (N.Y.) Syracuse University Press, Coll. « Contemporary Issues in the Middle East », 1982, 240 p.

La révolution iranienne fait frémir le monde: elle réveille les phantasmes anti-orientaux de la ci-devant chrétienté; elle inquiète ses plus proches témoins arabes, sunnites et de politique au moins extérieure des plus séculières; elle altère fortement les conditions du marché pétrolier international. Rien d'étonnant donc à ce que éditeurs et auteurs, qui ont légitimement le sens de l'opportunité, aient lancé de nombreux titres sur le marché au cours des toutes dernières années au point que, dans une « bibliographie sélective » notre auteur ne relève pas moins d'une dizaine d'ouvrages de 1979 à 1982. Parmi ceux-ci, vu les circonstances et la brièveté relative de l'expérience révolutionnaire iranienne, peu de magistrale synthèse, ni même de travaux historiques d'ensemble.

Est-ce pour donner l'impression qu'il comblerait cette lacune que Tareq Ismael présente son livre sous un titre aussi général qu'abusif: « Iraq and Iran »? Même l'indispensable sous-titre, à la typographie ici discrète, ne précise et ne restreint qu'insuffisamment le sujet annoncé car s'il s'agit bien de « racines du conflit », comme d'autres ont écrit « les racines de la révolution (iranienne) », il faudra avoir déjà feuilleté l'ouvrage pour constater qu'il s'agit plutôt d'une présentation de documents qui occupent à eux seuls les quatre cinquièmes du volume. À cette réserve près, qui n'est pas mineure et dont on ne s'attendait pas qu'elle s'appliquât à l'auteur,

d'ouvrages aussi importants et originaux que « *Governments and Politics of the Contemporary Middle East* », cette publication n'est nullement inutile.

Dans la partie introductive d'une quarantaine de pages les trois types d'antécédents historiques, juridiques et idéologiques dont le conflit irako-iranien s'alimente, sont passés en revue ou du moins devraient l'être.

L'analyse historique était sans doute la plus facile à mener à bien pour un familier des cultures orientales et des mises en perspective événementielles. C'est aussi la plus copieuse et la plus réussie, puisque le lecteur moyennement averti des chroniques diplomatiques de la région aura la satisfaction d'y repérer quelques situations aussi marquantes sur place que facilement oubliées. Ainsi l'autonomie de fait de l'Arabistan/Khouzistan traduisant aux 16 et 17^e siècles l'équilibre, en ce lieu, des puissances ottomane et safavide, cédait devant la passion de cette dernière dès qu'elle avait les moyens de satisfaire une irrépressible attirance vers la Mésopotamie qu'il lui arriva d'occuper jusqu'à Basra (1776-1779).

Ce n'est cependant qu'en 1847 avec la signature du traité d'Erzerum imposé par les compères russes et britanniques que le conflit frontalier du Chott al-Arab entre dans une actualité qui ne semble dépassée que depuis la présente guerre. Dès lors, les différents ajustements frontaliers intervenus (protocole de Constantinople, 1913; traité irako-iranien, 1937 dénoncé par l'Iran en 1969) ont toujours tendu à l'application de la règle internationale du Thalweg (frontière internationale fluviale passant à l'endroit le plus profond du cours d'eau) jusqu'à ce que Saddam Hussein, déjà chef du régime irakien en accepte l'application en 1975 (traité d'Alger). Malheureusement pour la paix dans la région, l'Irak dénonce unilatéralement (septembre 1980) le traité de 1975 préalablement à son entrée en guerre. C'est qu'en fait le conflit avait d'autres « racines » que les différends du Chott al-Arab; d'autres racines historiques sur lesquelles l'auteur reste exagérément discret (occupation iranienne des îles Tumb et Musa, problème kurde, agitation chiite irakienne, autres différends frontaliers au nord de Chott al-Arab) et